

Administration Municipale

Saint-Denis, le 24 Août 1970

LE MAIRE DE SAINT-DENIS

N° 1 331 SG

à M
Conseiller Municipal

M

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la
TROISIEME SESSION OBLIGATOIRE DU CONSEIL MUNICIPAL qui se tiendra le
VENDREDI 28 AOUT 1970 à 16 heures dans la Salle des Délibérations.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Alimentation en eau potable de Saint-Denis - Refoulement station de Bellepierre à Saint-François et Montgaillard - Canalisations - Approbation du dossier et autorisation de lancer l'adjudication.
- 2) Extension du réseau d'eau de la Montagne entre le 13ème et le 16ème - Approbation du dossier d'appel d'offres.
- 3) Assainissement 5ème tranche - Approbation du dossier d'adjudication.
- 4) Assainissement 6ème tranche - Approbation de l'avant-projet.
- 5) Projet de décoration du groupe scolaire du Chaudron - 58 classes.
- 6) Abattoir de Saint-Denis - Travaux d'aménagement. - 1ère tranche.
- 7) Abattoir Municipal - Aménagement - Marché de gré à gré à passer avec la SOCIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE L'EMYRNE pour un montant de 25 628 000 Frs CFA.
- 8) Marché de gré à gré à passer avec la S.E.G.E.F.O.M. pour la construction d'un groupe scolaire de 10 classes et d'un logement aux Camélias.
- 9) Autorisation de passer un marché de gré à gré avec les Etablissements J. CAILLE pour la fourniture de gaz par containers dans les cantines scolaires de Saint-Denis.
- 10) Marchés à passer avec divers fournisseurs.
- 11) Contrat d'honoraires à passer avec le Cabinet BOSSU pour l'étude et la surveillance des travaux de construction de 8 classes au groupe scolaire de la Montagne 15ème.

- 12) Contrat d'honoraires à passer avec le Cabinet BOSSU pour l'étude et la surveillance des travaux de construction du groupe scolaire "CANDIDE AZEMA" - 10 classes - .
- 13) Contrat d'honoraires à passer avec le Cabinet BOSSU pour l'étude et la surveillance des travaux de construction du groupe scolaire de la Rivière - 10 classes - .
- 14) Contrat d'honoraires à passer avec le Cabinet BOSSU pour l'étude et la surveillance des travaux de construction de 120 logements au lieu-dit "COMMUNE PRIMA".
- 15) Contrat d'honoraires à passer avec le Cabinet BOSSU pour l'étude et la surveillance des travaux de construction d'une Mairie à Saint-François.
- 16) Contrat d'honoraires à passer avec le Cabinet HEBRARD pour l'étude et la surveillance des travaux de construction de 8 classes au groupe scolaire du Brûlé.
- 17) Contrat d'honoraires à passer avec le Cabinet PARASKEVOPOULOS pour l'étude et la surveillance des travaux de construction de 10 classes au groupe scolaire de Saint-François.
- 18) Emprunt de la somme de 4 175 000 Frs CFA à contracter auprès de la C.C.C.E. pour le financement de 5 logements à Champ-Fleuri et aux Camélias.
- 19) Emprunt de 7 200 000 Frs CFA à contracter auprès de la C.C.C.E. pour la construction d'un réservoir de 300 m³ à Bois-de-Nèfles - Moufia.
- 20) Acquisition d'un terrain de 4 400 m², sis à Saint-François et appartenant à M. Charles HOAREAU.
- 21) Changement d'affectation du terrain de la S.I.D.R. primitivement destiné à la création d'une cuisine centrale.
- 22) Acquisition d'un terrain de 16 310 m², sis à la Montagne et appartenant à Mme Paul ISAUTIER.
- 23) Acquisition de trois parcelles de terrain sises à Sainte-Clotilde, appartenant aux héritiers LUC, en vue de la construction d'un groupe scolaire.
- 24) Acquisition d'un terrain de 2 364 m², sis à Moufia et appartenant à Mme Roger GRONDIN.
- 25) Recours MOUTOUSSAMY et Consorts contre Commune de Saint-Denis.
- 26) Logement de fonction - Affaire MOURARET Emile contre Commune de Saint-Denis.
- 27) Approbation d'une dépense de 69 815 Frs pour abonnements et communications temporaires pendant les élections cantonales de 1970 et pour l'installation de deux postes téléphoniques.
- 28) Paiement à la conservation des hypothèques de Saint-Denis d'une somme de 9 360 Frs CFA pour frais de publication.
- 29) Paiement d'une somme de 199 065 Frs CFA à Maître Paul LEMERLE pour frais d'acte.

- 30) Approbation de l'avenant n° 6 à la Police d'assurance n° 12/28 220.
- 31) Renouvellement du bail souscrit avec la S.I.D.R. pour le logement où fonctionne le dispensaire d'hygiène sociale.
- 32) Abonnement aux journaux et aux publications périodiques.
- 33) Ratification de la dépense relative à deux abonnements au journal HEBDO-BOURBON pour la période du 1 Mars 1966 au 28 Février 1970.
- 34) Autorisation de passer un contrat pour l'exploitation du bar de la REDOUTE.
- 35) QUESTIONS DIVERSES.

35/1 - Installation sportive de Montgaillard.

35/2 - Relèvement des tarifs pour l'enlèvement spécial des ordures ménagères.

35/3 - Avenant n° 2 relatif à la prolongation de délai de deux mois accordé à la S.B.T.P.C. pour l'exécution des travaux du Stade du Butor -
Marché approuvé le 11/12/69.

35/4 - Autorisation de passer un contrat avec la SOCIETE JEUMONT-REUNION pour l'entretien de la station de régéné- LE MAIRE,
ration de la piscine du Barachois.

35/5 - Location d'un terrain en vue de l'installation de
3 classes. A. LEGROS.

35/6 - Acquisition d'un terrain de 3 500 m2 sis au Brûlé, à la
Congrégation de Saint-Joseph de Cluny.

35/7 - Emprunt de la somme de 45 910 000 Frs CFA, auprès de la CAISSE
CENTRALE d'EPARGNE et de PREVOYANCE pour financer l'ac-
quisition de divers terrains.

35/8 - Emprunt de 10 000 000 de Frs CFA auprès de la CAISSE GENERA
LE DE SECURITE SOCIALE pour la construction d'une crèche-gar
derie.

35/9 - Construction de 120 logements à Saint-Denis au lieudit Commune Prima
Approbation du dossier et de l'appel d'offres du 26 AOUT.

35/10 - Emprunt de 35 000 000 de Frs CFA à contracter auprès de la
C.R.C.A.M.R. pour le financement de la construction de la première
tranche de 120 logements de la Commune Prima

35/10 bis - Emprunt de 27 000 000 de Frs CFA à contracter auprès de la
C.R.C.A.M.R. pour le financement de la construction de la première
tranche de 120 logements de la Commune Prima.

35/11 - Marché de gré à gré à passer avec le GROUPEMENT REUNION-

NAIS d'ENTREPRISES GENERALES pour la construction de 4 classes économiques + 1 cuisine - réfectoire à Saint-Denis au lieudit Commune Prima.

- 35/11 bis - Avenant n° 1 au marché approuvé le 19 décembre 1969, passé avec la SOCEA pour les travaux d'alimentation en eau potable de la Bretagne (3ème tranche - 2ème lot).
- 35/12 - Aménagement de la voirie urbaine (programme 1970) - Approbation du dossier d'adjudication.
- 35/13 - Marché de gré à gré à passer avec l'ENTREPRISE CANADAS François pour la construction de classes économiques..
- 35/14 - Modernisation du Chemin BOIS ROUGE au lieudit la BRETAGNE - Approbation du marché de gré à gré à passer avec l'ENTREPRISE OULIA-FORT.
- 35/15 - Construction d'un Groupe Scolaire à Saint-Denis au lieudit "LA CHAUMIERE" - Approbation du dossier d'adjudication.
- 35/16 - Fonds scolaire 1970.
- 35/17 - Indemnité spéciale de gestion allouée aux comptables du Trésor, chargés des fonctions de Receveur des Communes.
- 35/18 - Participation communale à l'Association Nationale d'Etudes Municipales pour la promotion de la fonction communale.
- 35/19 - Emprunt de 300 000 NF.
- 35/20 - Utilisation d'une plus-value constatée dans les recettes provenant de l'octroi de mer.
- 35/21 - Modernisation de la bretelle entre les chemins de Bois de Nèfles et de Moufia - Approbation du dossier d'adjudication.